

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois de janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Étaient présents : BEHAGHEL Hubert, COLLE Amélie, LASSALLETTE Sébastien, MODET Denis, MODET Fabienne, DUBOURG Jean-Luc, PORTEJOIE Philippe.

Était absents : GOURD Allain, VIDEAU Amadine.

Mme Amélie COLLE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Groupe scolaire : travaux toiture, installation alarme 1
2. Salle des fêtes – Remplacement des exutoires 1
3. Voirie : classement des voies communales 2
4. Regroupement pédagogique : mesure de sauvegarde (fermeture d'une classe : manque d'effectifs) 2
5. Budget primitif 2024 : prévisions, projets 2
6. Questions diverses 2

La séance est ouverte avec l'adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du précédent conseil municipal.

1. Groupe scolaire : travaux toiture, installation alarme

Monsieur le Maire expose que, suite à des infiltrations d'eau constatées au groupe scolaire, des travaux doivent être réalisés. Les devis ci-dessous sont approuvés à l'unanimité :

- Entreprise Gelhay Couverture : remplacement de la descente zinc au niveau du dortoir pour 568.80 € T.T.C.
- Entreprise Gelhay Couverture : entretien des couvertines au niveau du bloc sanitaires pour 462.00 € T.T.C.

Monsieur le Maire signale également que le système d'alarme est défaillant et n'est plus aux normes. Le devis de la Société AAS d'un montant de 2.360,40 € T.T.C. est approuvé à l'unanimité.

2. Salle des fêtes – Remplacement des exutoires.

Monsieur le Maire signale que les exutoires de désenfumage de la salle des fêtes ne sont plus opérationnels. Il convient de les remplacer. Le devis de l'entreprise Gelhay Couverture d'un montant de 7.027,20 € T.T.C. est approuvé à l'unanimité.

3. Voirie : classement des voies communales

Le Conseil Municipal a défendu à la Communauté de Communes le classement de voies communales afin de poursuivre son effort d'entretien et remise en état de la voirie de la commune.

4. Regroupement pédagogique : mesure de sauvegarde (fermeture d'une classe : manque d'effectifs)

Face à la menace de fermeture d'une classe par manque d'effectif à l'école de Mourens, les parents d'élèves et les conseils municipaux des trois communes du regroupement pédagogique vont continuer à se mobiliser.

La manifestation de ce jeudi 15 février matin, devant l'école de Mourens, a permis de rassembler et a donné lieu à un petit reportage télévisé. Une intervention à la radio locale, Radio Entre-Deux-Mers, par Monsieur le Maire de Mourens est également prévue.

En fonction de l'évolution de la situation, la Communauté de Communes pourra être aussi interpellée.

5. Budget primitif 2024 : prévisions, projets

Le budget 2024 de la commune fera l'objet du prochain conseil municipal. Celui-ci doit être préparé d'ici là. De premiers postes de dépenses et projets pour 2024 sont identifiés, notamment au regard des nombreux travaux d'entretien qui doivent être menés.

6. Questions diverses

Les membres présents prévoient de désinstaller les décorations de Noël ce dimanche matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.